

Questions orales

[Traduction]

LES PERTES D'EMPLOIS CONSÉCUTIVES AUX RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Mardi, j'ai demandé au premier ministre s'il était en mesure de confirmer que le gouvernement avait effectué une étude sur les répercussions qu'entraîneront, au chapitre de l'emploi, les restrictions budgétaires de l'ordre de 2.5 milliards annoncées par le gouvernement. Je lui ai demandé si le gouvernement était en mesure de confirmer que d'après l'étude en question, notre économie se verrait privée d'environ 100,000 emplois. Comme à l'accoutumée, il n'a pas daigné répondre.

Étant donné qu'Informetrica Limited d'Ottawa, maison d'experts-conseils en matière économique à laquelle le gouvernement recourt fréquemment, a publié aujourd'hui même un rapport selon lequel les restrictions budgétaires annoncées par le gouvernement entraîneraient la perte d'environ 94,000 emplois, le ministre pourrait-il nous dire si, d'après l'étude qu'a lui-même menée le gouvernement, on en est arrivé sensiblement aux mêmes conclusions, et, dans l'affirmative, est-il prêt à déposer l'étude en question?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, je ne sache pas qu'une telle étude ait été faite par le gouvernement. Si on isole ces coupures, il est évident que l'on peut en venir à des conclusions comme celles-là, mais par contre nous croyons qu'en présentant un budget plus conforme aux moyens du gouvernement fédéral, nous serons plus en mesure de créer un climat de confiance dans l'économie canadienne. Et s'il existe un meilleur climat au Canada, les emplois seront certainement plus que remplacés par de nouvelles activités dans le secteur privé.

[Traduction]

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, je n'arrive pas à en croire mes oreilles. Le ministre dit-il réellement que nous allons créer un climat de confiance économique au Canada en adoptant une politique qui fera 100,000 nouveaux chômeurs? Est-ce bien là ce qu'il vient de dire? A ce sujet, je demande au ministre de répéter clairement que lui, le ministre des Finances, déclare ne pas être au courant d'une étude qu'effectue actuellement son ministère sur les conséquences économiques d'une réduction de 2.5 milliards de dollars. A-t-il jamais entendu parler d'une étude faite sur les conséquences d'une telle décision?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je suis certes au courant desdites conséquences. Nous avons décidé qu'il était extrêmement important de créer au Canada un climat économique favorable et d'imposer des restrictions au secteur public. Nous en avons discuté à la réunion des premiers ministres en février, et nous, y compris le premier ministre de la Saskatchewan, avons décidé d'un commun accord que l'économie canadienne devait disposer d'une plus grande marge de manœuvre afin de créer le climat propice à une meilleure croissance du secteur privé. Je ne crois certes pas que tous les emplois au Canada doivent être créés par le secteur public.

[M. Chrétien.]

M. Broadbent: Comme d'habitude, monsieur l'Orateur, ce ministre des Finances incompetent ne répond pas à la question et prend la tangente. Il devrait plutôt s'excuser publiquement auprès du premier ministre Blakeney qui a dit . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a-t-il une dernière question supplémentaire à poser?

● (1422)

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, j'en traiterai plus tard aujourd'hui au cours du débat. Voici ma dernière question au ministre des Finances: s'il n'a pas fait faire d'études sur les conséquences sur l'économie des coupes de 2 milliards et demi, nous dirait-il, étant donné que, d'après 17 prévisions indépendantes, le chômage demeurera cette année autour des 9 p. 100, si son propre ministère en a fait une visant à établir si ces prévisions sont exactes ou non? Le gouvernement prévoit-il un taux de chômage de 9 p. 100 et, s'il dispose d'études sur la question, fera-t-il pour nous ce que d'autres gouvernements de par le monde ont fait il y a longtemps, soit les déposer pour nous permettre d'en prendre connaissance?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je traiterai de ce problème dans mon exposé budgétaire dans quatre semaines.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

LES PLUIES ABONDANTES DANS LE NORD-OUEST QUÉBÉCOIS—
ON DEMANDE SI LES AGRICULTEURS SERONT INDEMNISÉS
POUR LEURS PERTES DE RÉCOLTES

M. Gilles Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, étant donné les problèmes de «climat économique», je pense qu'on pourrait aussi toucher aux problèmes de «climat tout court» en posant une question au ministre de l'Agriculture.

Dans le Nord-Ouest québécois et le Nord de l'Ontario, tout au cours de l'été, nous avons eu un climat des plus maussades avec des pluies abondantes. A la suite de discussions que j'ai eues avec le ministre de l'Environnement sur des études qui ont été faites relativement aux pluies artificielles, les groupes agricoles du Nord-Ouest québécois demandent au ministre de l'Agriculture s'il serait possible d'accorder une indemnité aux agriculteurs pour la perte de leurs récoltes à la suite des pluies qu'il y a eu dans le Nord-Ouest québécois. Est-ce que le ministre est au courant de cette demande et quelles mesures entend-il prendre?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le député sait sûrement qu'à moins que les provinces où habitent ces producteurs n'en fassent la demande, nous n'en prendrons pas l'initiative. Dans ce cas-ci, j'imagine que toutes les récoltes sont assurées par l'assurance-récolte qui leur est accessible. S'ils pouvaient ainsi se protéger et ne l'ont pas fait, alors le gouvernement n'interviendra certes pas pour leur assurer quelque dédommagement que ce soit.

[Français]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre.